

# COMPÉTITIONS

## COUPE NOUVELLE-AQUITAINE FEMININE U14-U15 A 11 - 2022/2023 CALENDRIER DES DEMI-FINALES

**PAGE 1/1** 

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé le samedi 20 mai 2023 à 15h00.

La durée de la rencontre est de **80 minutes**, divisée en deux périodes de 40 minutes. En cas d'égalité à l'issue de la rencontre, il sera procédé à la séance de tirs aux buts pour désigner un vainqueur (<u>II ne sera pas joué de prolongation</u>).

### Les arbitres centraux et les assistants seront désignés par la C.R. d'Arbitrage.

La fonction de délégué est exercée par un dirigeant, majeur, responsable de l'équipe visiteuse.

## **REGLEMENT FINANCIER**

Se référer à l'Annexe 1 du Règlement financier des Coupes.

## **ACCES AUX MATCHES**

Les dirigeants et joueuses de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

#### TRANSMISSION DES FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre <u>l'utilisation de la FMI.</u>
En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à <u>pmouthaud@lfna.fff.fr</u>
Cette formalité est <u>ABSOLUMENT OBLIGATOIRE</u> afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

Cette coupe régionale est exclusivement ouverte aux joueuses des catégories U14 F., U15 F. et U13 F. (3 maximum) aux conditions de sur-classement de l'article 73.1 des R.G. de la F.F.F.

Les clubs peuvent faire figurer 14 joueuses au maximum sur la feuille de match jusqu'aux ½ finales incluses.

La réglementation de l'Exclusion Temporaire reprise à l'Annexe 3 des R.G. de la LFNA est applicable sur toute la compétition.

La règle des remplacées remplaçantes s'applique durant toute la compétition.

Coupe Na U14-U15 F À 11 / Phase Unique Poule Unique				592
Samedi	20/05/2023	15H		
25819435 28220.1 (U14U15F) La Rochel			elle Es - Boe Agen Fc Gj 1 1 (U14U15F)	Stade François Le Parco 2 Annexe
	Arbitre centre		A désigner par 0512	Rue Henri Regnault
Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2 Délégué principal			A désigner par 0512 A désigner par 0512	17000 LA ROCHELLE
	Observateur principal Observateur adjoint 1		A désigner par 0512 A désigner par 0512	
•			A designer par 0312  Apfc 1- Girondins Bordeaux 1 (U14U15F)	Stade Firmin Daudou 5 Rue Eugene Leroy
	Arbitre centre Arbitre assistant 1 Arbitre assistant 2 Délégué principal Observateur principal Observateur adjoint 1		A désigner par 0502	Le Breuil
			A désigner par 0502	24750 TRELISSAC
			A désigner par 0502	
			A désigner par 0502	
			A désigner par 0502	